

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle 25 route des écoles 33 370 FARGUES SAINT HILAIRE	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{er} TRIMESTRE Date : jeudi 7 novembre 2024
--	---

Circonscription Bègles-Floirac

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Pereira Gaëlle

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Triolet

Equipe enseignante :	Saint Jours Caroline – Henoux Valérie
Le maire ou son représentant :	M Gautier M Vicier
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	Sandrine Bertrande Léa Darnis Mme Péré – Mme Guillaud– Mme Hansana – Mme Vasse – Mme Dos Santos – Mme Alexandre – Mme Petit Collin

Excusés : Mme Moussu - M Bordenave-Trapet

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Gaëlle Pereira

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont **voix délibérative**. **Tous les parents élus (titulaires ou suppléants) peuvent participer au conseil d'école, mais lors des votes, 4 parents uniquement pourront voter (titulaires). Il faudra néanmoins veiller collectivement à ne pas alourdir les débats.**

Les représentants des parents d'élèves jouent un **rôle de relais et de médiateur entre les familles, les enseignants et la directrice.**

Le conseil d'école :

- vote le **règlement intérieur** de l'école
- adopte le **projet d'école**
- **donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

- **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- **peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire**

Fonctionnement de l'école maternelle

Équipe pédagogique et effectifs des élèves à la rentrée 2024 2025

La baisse d'effectifs sur l'école a entraîné une fermeture de classe. Cette année, l'école accueille 96 élèves répartis sur 4 classes.

PS : 28

MS : 37

GS : 31

Classe de PS MS GS 1 : 24 élèves – 12 petits – 6 moyens – 6 grands

Classe de PS MS : 24 élèves – 8 petits – 16 moyens

Classe de MS GS : 23 élèves – 8 moyens – 15 grands

Classe de PS MS GS 2 : 25 élèves – 8 petits – 7 moyens – 10 grands

La table des naissances 2022 indique un rebond pour l'année prochaine (53 enfants nés en 2022).

La rentrée 2024/2025 s'est globalement bien déroulée. La mise en place d'une rentrée échelonnée a permis une rentrée sereine pour les petits et leurs parents.

Les petits sont couchés à 13h15/13h30. Cela est trop tard et cela empiète sur les apprentissages de l'après-midi. Nous redemandons que l'organisation soit revue pour permettre un coucher tout de suite après le repas, car cette organisation ne respecte pas le rythme de l'enfant. Cela pourrait être possible les jeudi et vendredi avec le renfort d'une ATSEM déjà présente sur l'école. Pour les lundi et mardi, la mairie va réfléchir à la possibilité d'ajouter un animateur sur le temps méridien.

Temps de repos pour les moyens ou les grands : Les enseignantes invitent les parents à venir échanger avec elles au cas par cas.

Périscolaire – cantine

Périscolaire :

L'équipe est stable.

Roman est le référent du projet inclusion sur le domaine de la Frayse, il sera aidé par un animateur et un service civique. L'objectif est d'accueillir les élèves en situation de handicap, dans une démarche d'inclusion avec les autres enfants.

Loane assurera l'intérim de direction avec Aurore pendant le congé maternité de Léa.

Les horaires du périscolaire :

-le matin 7h15-8h30 à l'école

- le soir 16h40 -19h au domaine

Rappel : penser à passer à l'accueil voir l'animateur qui pointe quand les enfants partent du domaine.

Les représentants ont eu des retours très positifs des parents sur le périscolaire.

Les élèves de maternelle prennent le deuxième bus et goûtent à 17h10.

Les menus des goûters sont affichés au centre de loisirs devant le bureau de Léa.

Les parents font remonter qu'il n'y a pas d'éclairage pour l'accès au domaine depuis le parking.

Cantine :

Les parents font remarquer que les menus sont variés, mais qu'il y a peu de menus plaisirs. Cela est lié aux contraintes nutritionnelles.

Les commissions menu vont redémarrer, il y aura une réunion par période. Des parents élus pourront y participer.

Sécurité des écoles -Registre Santé sécurité au travail

1- Les pompiers sont de nouveau intervenus sur l'école (lundi 30 septembre) suite à un nouveau dégagement de fumée des néons dans le dortoir.

C'est le deuxième incident depuis la rentrée de septembre (dégagement de fumée dans la classe 2 - 23/09/24), L'année dernière, il y a eu deux incidents de ce type dont un le 13/06/2024 où les pompiers sont intervenus.

Lors de leur intervention, les sapeurs-pompiers nous ont interpellés sur plusieurs points que nous vous avons déjà, à plusieurs reprises, signalés:

- les infiltrations d'eau par le toit, nombreuses, à proximité d'installations électriques
- les problèmes électriques aléatoires: le néon qui a grillé aujourd'hui et ceux qui sont sur le même interrupteur ne fonctionnaient pas depuis quelques jours et rien n'avait disjoncté au tableau.

- La vétusté du système d'éclairage.

Ils préconisent:

- l'installation de détecteurs de fumée
- le changement du système d'éclairage,
- un contrôle des installations électriques,
- le remplacement de la bâche sur le toit par une bâche plus étanche
- le changement rapide de la toiture.

Ce problème est connu depuis 2016, les pompiers étaient intervenus et une fiche SST avait été rédigée.

Il est urgent que les travaux d'entretien et de sécurité soient réalisés. Lors du dernier conseil d'école, la municipalité avait dit que les néons de la classe 2 allaient être changés. Cela n'a pas été fait.

Quels travaux prévoit la municipalité pour régler ce problème dans toute l'école ? Quels délais ? Les néons seront changés progressivement d'ici fin janvier.

La commission de sécurité est passée en octobre, et il n'y a pas de problème majeur.

Il serait bien que les directrices soient conviées aux commissions de sécurité.

Il n'y a pas d'obligation d'installer des détecteurs de fumée car c'est un bâtiment de type 4.

Les parents demandent à être informés des exercices de sécurité .

2- Suite aux dégâts des eaux survenus dans la classe de PS MS GS 1 fin avril, la mairie devait réfléchir à l'installation d'un batardeau. Est-ce que cela va être fait ? Quand ?

La mairie est d'accord pour cette installation. Il faudra l'installer en fonction des alertes météorologiques.

3- Infiltrations toiture

Lors du dernier conseil d'école, la mairie avait dit que la bâche allait être vérifiée. Cela n'a pas été fait. La bâche tombe en lambeaux. Nous en ramassons des morceaux dans la cour, et toute une partie du toit n'est plus protégée. En cas de pluie, l'eau coule et imbibe les plafonds sur des installations électriques non étanches, et sur des tôles d'amiante.

L'équipe s'inquiète des conséquences sanitaires et de la sécurité des bâtiments :

- quelles sont les conséquences pour la santé des utilisateurs de ces infiltrations ? Risque d'exposition à l'amiante ? Allergies ou problèmes respiratoires liés aux moisissures ?

- quel est l'état des plafonds, de la charpente ? Risque d'effondrement ?

La bâche a été installée en 2022 car pas de solutions.

Il faudra 3 mois de travaux minimum pour le désamiantage et le changement des tuiles.

La mairie n'a pas de réponse aux appels d'offre pour le désamiantage.

Le coût de ces travaux s'élève à 170 000€.

De nouveaux appels d'offre ont été lancés pour des travaux été 2025.

La bâche sera changée à la fin du mois de novembre.

Les analyses de l'air sont faites et affichées.

Les parents demandent qu'une communication soit faite, de la part de la mairie envers les parents.

Le rapport d'évaluation d'école pointait déjà des soucis d'entretien et de vétusté des locaux. Il est urgent d'agir et de réaliser les vérifications sanitaires et de sécurité nécessaires.

La directrice demande que des réponses soient apportées aux mails qu'elle envoie.

Le DTA 2024(rapport amiante) précisait que les matériaux n'étaient pas dégradés.

Plan harcèlement

L'école est cette année en plan pHARE. Toutes les enseignantes (élémentaire et maternelle) sont formées pour détecter, réagir et traiter les situations de harcèlement à l'école.

Un plan de prévention harcèlement a été rédigé.

(Le plan PHARE est un plan de prévention et de traitement des situations de harcèlement à l'école. Il permet de mesurer le climat scolaire, d'identifier, de prévenir les situations de harcèlement scolaire et de les traiter.)

Présentation du plan de prévention harcèlement.

Le climat de l'école est plutôt bon. L'équipe a mis en place depuis plusieurs années maintenant, une charte pour l'utilisation de la cour, des règles claires et des plannings d'utilisation des jeux, des clés pour aller aux toilettes, ainsi que des temps de parole pour évoquer les situations problématiques réelles ou fictives. Nous sommes vigilantes aux situations qui peuvent nous interpeller et nous prenons en compte les plaintes des enfants. Nous remarquons toutefois que la cour de l'école ne permet pas de jeux calmes : pas d'endroit pour s'asseoir, pas de jeux pour se poser. Les enfants courent, jouent au foot, font du vélo. Nous avons donc réfléchi à un aménagement de la cour qui permettrait aux enfants qui le souhaitent de se poser. Comme il restait du budget mairie, et que l'APE nous a versé 720€ en fin d'année scolaire nous avons investi dans des jeux pour la cour :

- d'autres vélos dont certains nécessitant une action coopérative
- des tables avec des bancs
- des bacs à sable (nous aurions besoin d'aide pour aller acheter le sable)
- des tondeuses
- des coquilles
- des véhicules

Nous allons également définir des zones (peinture) pour l'utilisation de ces jeux.

Nous allons également compléter ce travail par un travail sur l'empathie et les émotions.

Le banc cassé va être remplacé. La municipalité propose d'en racheter plusieurs.

Projets

Projet d'école :

Projet au pays des contes pour les classes PS MS GS 1 et 2 et MS GS

Les élèves des classes de PS MS GS 1 et 2, et MS GS vont participer sur l'année scolaire à un projet de voyage au pays des contes. Nous allons travailler dans le cadre de notre projet

d'école qui vise prioritairement le langage par la création d'une culture commune, sur les contes traditionnels. Une programmation sur l'année a été réalisée par l'équipe. Sur la période 1 nous avons principalement travaillé autour du conte du petit chaperon rouge et Pierre et le loup. Nous continuerons en période 2 avec Hansel et Gretel.

Nous avons programmé le lundi 18 novembre une intervention du muséum d'histoire naturelle sur le loup qui aura lieu à l'école. L'objectif sera de découvrir autrement cet animal qui a souvent le mauvais rôle dans les contes.

Nous sommes en contact avec un papa d'élève chef d'orchestre qui va peut-être pouvoir nous proposer une animation musicale avec de vrais musiciens, de vrais instruments autour du conte musical Pierre et le loup.

Nous souhaiterions également que les enfants puissent assister à l'école à la mise en scène d'un conte classique (théâtre) peut-être à l'occasion du spectacle de Noël ? Offert par la municipalité ? Il faut contacter les élus à la culture, mais un budget est prévu.

APC

Les activités pédagogiques complémentaires ont débuté. Nous prenons les élèves de GS jusqu'à Noël au moins. Nous avons profité de ce temps en début d'année pour les évaluer (tous les grands sont inscrits) et nous les prenons en fonction des besoins. Nous ciblons prioritairement : la connaissance des lettres, le geste graphique, la numération, le repérage dans l'espace, le langage oral .

Bilan coopérative scolaire

Solde 7038,18€

excédent : 1074,14€

animation préhistoire : 240€

Château de Vayres : 621€

Sortie de fin d'année : 1164€

Subventions APE 1000€ - Mairie : 1400€

Bilan financier fête de l'école: 1560€ de bénéfices.

L'équipe remercie l'APE pour l'aide financière apportée cette année encore : 720€.

La municipalité pour la subvention de 1400€

Utilisation des locaux hors temps scolaire

Quel est le planning de l'utilisation des locaux hors temps scolaire ? Yoga Lundi et jeudi
Nous avons déjà évoqué lors d'un précédent conseil d'école les problématiques liées à l'utilisation des locaux hors temps scolaire : enfants du périscolaire qui restent dehors en hiver pour ne pas salir la salle de jeux pour le yoga. Il semble important de rappeler que les élèves sont prioritaires dans l'utilisation des locaux et peuvent utiliser la salle de jeux jusqu'à 16h40 (et même au-delà pour le périscolaire). S'il est impératif que la salle soit propre avant le yoga, il faut peut-être revoir l'organisation du ménage.

Le périscolaire peut utiliser la salle.

Travaux et équipement

Point sur les travaux réalisés :

La cloison entre la classe 1 et le dortoir a été réalisée en juillet. La classe est utilisable l'après-midi. Il faut faire attention au niveau sonore mais c'est gérable, d'autant plus qu'ils ne sont que douze dans la classe l'après-midi.

Point sur les travaux à réaliser

L'équipe mobile de sécurité a effectué une visite de l'école et certains travaux semblent importants. Le rapport qu'ils ont remis permet à la municipalité d'obtenir des financements. Ils préconisent notamment :

- de relever, opacifier et renforcer les clôtures :
- de déplacer les bancs extérieurs qui sont des facilitateurs pour pénétrer dans l'établissement.

Des barres anti-panique ont été installées aux deux entrées de l'école. Nous souhaiterions que le même type de fermeture soit installé aux portes des classes donnant vers l'extérieur.

L'escalier extérieur menant à la classe du bas est glissant et dangereux.

Nous souhaiterions également l'installation de gazon synthétique dans le reste de la cour

Nous demandons également un double de la clé du portail au fond du pré.

Projet de nouvelle école :

Il faut d'abord réviser le PLU, cette étape prend entre 2 ans et demi et 3 ans. Et ensuite réaliser les étapes du projet.

Dates des prochain conseil d'école :

jeudi 27 mars 18h

Jeudi 19 juin 18h

Fin du conseil d'école : 20h

Fait à Fargues Saint Hilaire le 8 novembre 2024

Le Directeur ou la Directrice,

